



MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE
POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 06 MARS 2021 EN
EN REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

DECLARATION D'ARRIVEE

Les élections législatives du 06 mars 2021 constituent les deuxièmes élections, après l'élection présidentielle d'octobre 2020, organisées par la deuxième République après l'adoption de la Constitution de 2016 en Côte d'Ivoire. Malgré la recrudescence de la pandémie de la COVI 19, ces élections, très attendues par le peuple ivoirien, sont la résultante d'un dialogue constructif entre parties prenantes au processus électoral, dialogue dont les résultats ont impacté positivement non seulement sur le processus électoral en cours mais aussi sur l'organisation des prochaines législatives.

A cet effet, à l'invitation des autorités de la République de Côte d'Ivoire, le Président de la Commission de l'Union Africaine, Son Excellence Moussa Faki Mahamat a décidé de dépêcher une mission d'observation dont le mandat est de suivre et de rendre compte du déroulement de ces élections législatives. Ladite Mission, que j'ai l'honneur de diriger, exercera ce mandat conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance entrée en vigueur le 15 février 2012, la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG.Dec/.1(XXXVII), et les Directives de l'Union Africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections ainsi que la Constitution et les lois de la République de Côte d'Ivoire.

Afin d'atteindre ses objectifs, la Mission d'observation électorale de l'Union Africaine (MOEUA) rencontrera toutes les parties prenantes du processus électoral, notamment les autorités politiques, administratives et judiciaires, les institutions en charge des élections, les acteurs politiques, les organisations de la société civile ainsi que les candidats aux scrutins. De plus, la Mission travaillera en étroite collaboration avec les autres missions d'observation électorale nationales et internationales accréditées par les autorités compétentes.

La Mission d'observation électorale de l'Union Africaine (MOEUA) rendra compte de ses constats préliminaires avant son départ de la République de Côte d'Ivoire et, à la fin du processus électoral, elle publiera un rapport final détaillé sur le processus électoral en cours.

Le Secrétariat de la Mission est établi à AZALAI HÔTEL de Marcory à Abidjan

Fait à Abidjan, le 03 mars 2021.

Pour la Mission,
Son Excellence